Document d'accueil à l'intention des résidents, des externes et des stagiaires à l'Introduction à l'externat, du CHU de Québec – Université Laval

Direction de l'enseignement et des affaires universitaires

Accueil

	Personne-ressource pour les résidents	Personne-ressource pour les externes et les stagiaires à l'introduction à l'externat	Heures d'ouverture Télécopieur
CHUL	Louise Morin 418 525-4444 poste 48564 Local K00-593 louise,morin@chudequebec.ca	418 654-2108 Local K00-593 ensmedextchul@chudequebec.ca	Lundi au vendredi 8 h à 16 h 418 654-2736
L'HDQ	Louise Morin 418 525-4444 poste 48564 Local K00-593 (CHUL) louise,morin@chudequebec.ca	Valérie Roy 418 525-4444 poste 15668 Local 4504-3 valerie.roy@chudequebec.ca	Lundi au vendredi 8 h à 16 h 418 691-5265
HSFA	Nancy Bonin 418 525-4321 Local B1-534 enseignementmedicalhsfa@chudequebec.ca	Valérie Roy 418 525-4444 poste 15668 Local 4504-3 valerie.roy@chudequebec.ca	Lundi au vendredi 7 h 45 à 15 h 45 418 525-4170
HEJ	Suzanne Bourdages 418 525-4444 poste 65661 Local Z-202 suzanne.bourdages@chudequebec.ca	Jacqueline.Michaud 418 525-4444 poste 63072 Local Z-201 jacqueline.michaud@chudequebec.ca	Lundi au vendredi 8 h à 16 h 418 649-5961
HSS	Suzanne Bourdages 418 525-4444 poste 65661 Local Z-202 (HEJ) suzanne.bourdages.chudequebec.ca	Jacqueline.Michaud 418 525-4444 poste 63072 Local Z-201 (HEJ) jacqueline.michaud@chudequebec.ca	Lundi au vendredi 7 h à 15 h 418 682-7667

Antibiogouvernance

Nous vous invitons à découvrir la page d'Antibiogouvernance du CHU de Québec – Université Laval, une source d'information indispensable à l'usage optimal des antibiotiques.

La page d'Antibiogouvernance se trouve dans la section Professionnels de la santé du site Internet du CHUL de Québec – Université Laval à l'adresse : https://www.chudequebec.ca/professionnels-de-la-sante/antibiogouvernance.aspx. Elle donne accès à toutes les publications du sous-comité de surveillance de l'utilisation des antibiotiques, dont :

- Un antibiogramme régional cumulatif à jour pour les pathogènes rencontrés dans les infections courantes;
- Des guides de traitement (pneumonie, infection intra-abdominale, infections urinaires, prophylaxie chirurgicale, etc…;
- 29 bulletins traitant de sujets divers sur l'usage optimal des antibiotiques chez l'adulte et l'enfant.

Cette page s'adapte à votre support électronique préféré (téléphone, tablette, ordinateur de bureau ou portable où que vous soyez et nous espérons que cette ressource deviendra un incontournable pour la prescription des antimicrobiens.

Archives médicales

Procédures à suivre pour les résidents lors de votre première connexion *Crescendo* au CHU. Une demande d'accès doit être faite pour les externes. La procédure détaillée est jointe au présent document aux pages 17 à 24.

À partir d'un téléphone	• Utilisez une ligne téléphonique régulière et non pas un téléphone cellulaire lorsque vous procédez à une dictée. • Composer le 41234 pour le CHUL, le 12888 pour L'HDQ, le 54043 pour HSFA et le 66767 pour HEJ et HSS
Composer le numéro du site	• CHUL – 1 • L'HDQ – 2 • HSFA – 3 suivi du # • HEJ – 21 • HSS - 22

Code d'auteur et mot de passe • **CHUL, L'HDQ et HSFA : 5 + N° de permis**	• Composez le code 123456 • Appuyez sur le 1 • Choisissez un nouveau mot de passe (entre 5 à 8 chiffres) • Répétez une seconde fois pour confirmer
• **HEJ et HSS : 300#**	• Mot de passe 300
Pour la dictée au CHUL, L'HDQ et HSFA	• Chaque service et département possède son code respectif. • Communiquez avec le secrétariat du service concerné.
Pour la dictée au HEJ et HSS	• Se référer à la liste des types de travail aux pages 20 et 22
Pour l'écoute	• Composer le numéro du site suivi du # • Composer votre numéro d'auteur suivi du # • Composer votre mot de passe suivi du # • Et rapidement entrer pour le o CHUL *11# o L'HDQ *12# o HSFA *13# o HEJ … 21# o HSS …. 22#

Pour assistance lors de la transcription médicale des archives, vous communiquez au 63612 (**au 56361 à partir du 21 février 2019**), pour la transcription médicale de l'imagerie CHU et de l'électrophysiologie HEJ-HSS au 63543 (**au 56362 à partir du 21 février 2019**).

Bibliothèque

	Personne-ressource	Heures d'ouverture
CHUL	Patricia Chamberland 418 525-4444 poste 47157 Local H-0315 biblio.chul.ens@chudequebec.ca	Lundi au vendredi 8 h à 16 h
L'HDQ	Justine Bilodeau 418 525-4444 poste 15073 Local 4504-3 biblio.hdq.ens@chudequebec.ca	Lundi au vendredi 8 h à 16 h
HSFA	Valérie Gingras 418 525-4444 poste 54408 Local B00-521 biblio.sfa.ens@chudequebec.ca	Lundi au jeudi 8 h à 16 h
HEJ	Lucie Côté 418 525-4444 poste 65686 Local I-302 biblio.hej.ens@chudequebec.ca	Lundi au vendredi 8 h 30 à 16 h 30
HSS	Sylvie Marcoux 418 525-4444 poste 82128 Local E1-07 biblio.hss.ens@chudequebec.ca	Lundi au vendredi 8 h à 16 h

Vous pouvez consulter le portail à bibliotheque.chudequebec.ca. Pour vos impressions et photocopies, un appareil multifonction est mis à votre disposition. Il fonctionne avec le NIP et le mot de passe que vous avez reçu lors de votre arrivée au CHU de Québec – Université Laval. L'impression se fait automatiquement sur le photocopieur et en mode recto-verso par défaut. La photocopie et l'impression des documents doivent se faire dans le respect de la loi canadienne sur le droit d'auteur. Toute reproduction de volume et en copies multiples est proscrite.

Cafétéria

Le port de la carte d'identité est **obligatoire** afin de bénéficier du tarif pour le repas conventionné des employés lors de votre stage.

	Déjeuner	Diner	Souper	Casse-croûte
CHUL	1 h à 11 h	11 h à 14 h 15	16 h 30 à 19 h	24 h sur 24
L'HDQ	1 h à 11 h	Du lundi au vendredi 11 h à 13 h 45 Fin de semaine et jours fériés 11 h à 13 h 15	16 h 30 à 19 h	1 h à 21 h 30
HSFA	Du lundi au vendredi 1 h à 11 h Fin de semaine en tout temps	11 h à 14 h	16 h 45 à 19 h 30	1 h à 21 h 30

HEJ	24 h sur 24	Du lundi au vendredi 11 h à 14 h Fin de semaine et jours fériés 11 h à 13 h 30	16 h 45 à 18 h 45	24 h sur 24
HSS	24 h sur 24	11 h à 13 h 30	Fermé	24 h sur 24

Carte d'accès

Cette carte permet l'accès aux stationnements (sauf celui de L'Hôtel-Dieu de Québec), aux portes d'entrée à accès contrôlé, aux unités de soins à accès contrôlé, aux cinq bibliothèques de l'établissement, ainsi qu'à la numérisation et la télécopie de documents.

De plus, à l'aide de cette carte, il est possible d'ouvrir rapidement votre session informatique (Tap and go). Cette fonctionnalité est disponible aux consultations externes, aux urgences et dans certaines unités de soins. Cependant, la licence Tap and go n'est offerte qu'à certains résidents, selon des critères prédéterminés par la direction de l'enseignement et des affaires universitaires.

Vous conservez cette carte pour toute la durée de votre formation. Un dépôt de 20 $ est exigé et vous pouvez récupérer ce dépôt à l'un des bureaux de stationnement au terme de votre résidence.

En cas de perte, il est important d'aviser rapidement le Service de sécurité de l'hôpital où vous êtes en stage. Votre carte sera immédiatement désactivée, bloquant ainsi toutes ses fonctionnalités. Vous devrez vous présenter au bureau du stationnement pour vous en procurer une nouvelle.

Carte d'identité

Conformément à la politique sur la tenue vestimentaire du CHU de Québec – Université Laval et en respect de la norme *d'Agrément Canada*, le port de la carte d'identité est **obligatoire** en tout temps pour s'identifier auprès de la clientèle.

L'horaire du photographe est disponible :

- CHUL, L'HDQ et HSFA : Intranet CHUQ à gauche de l'écran dans la liste déroulante DE : *Externes et Résidents, Communiqués, Généraux;*
- HEJ et HSS : Intranet CHA, *Enseignement, Résidents et stagiaires, Communiqués*;
- ou veuillez communiquer avec le secrétariat de l'enseignement.

Codes d'alerte

Vous devez composer le 5555 pour signaler un code. La signification de ces codes est :

Code	Incident
Bleu	ARRÊT CARDIO-RESPIRATOIRE
Rose	ARRÊT CARDIO-RESPIRATOIRE PÉDIATRIQUE
Brun	DÉVERSEMENT DE PRODUITS CHIMIQUES
Jaune	DISPARITION / FUGUE / RECHERCHE DE PATIENT
Vert	ÉVACUATION
Orange	ARRIVÉE MASSIVE DE BLESSÉS (DÉSASTRE EXTERNE)
Gris	FUITE TOXIQUE EXTERNE / CONFINEMENT
Rouge	INCENDIE
Blanc	PATIENT AGRESSIF
Noir	MENACE À LA BOMBE / ALERTE COLIS SUSPECT
Argent	TIREUR ACTIF / MENACE ARMÉE
20	BESOIN D'ASSISTANCE MÉDICALE
Autres	AUTRES MESURES D'URGENCE

* : Lorsqu'un accident ou un incident se produit à l'intérieur ou sur les limites des terrains du CHU de Québec – Université Laval tout intervenant, ce qui inclut les externes et les résidents, doit porter assistance selon ses compétences.

Vous pouvez prendre connaissance de la politique sur l'Intranet du CHUQ dans la liste déroulante à gauche de l'écran, cliquer ***PPR*** et rechercher : *674-10 - Politique et procédure d'intervention et d'assistance lorsque la vie d'une personne est en danger*.

Vous avez également la possibilité de consulter le *Guide d'intervention en sécurité civile et mesures d'urgence* dans l'Intranet du :

- CHUQ (CHUL, L'HDQ, HSFA) : dans les Liens rapides, cliquer sur Sécurité civile et mesures d'urgence, Documentation, *Guide d'intervention en sécurité civile et mesures d'urgence*;
- CHA (HEJ, HSS) : dans le haut de l'écran, cliquer ***CHA***, Sécurité civile et mesures d'urgence et cliquer *Guide d'intervention en sécurité civile et mesure d'urgence.*

Code Bleu ou Rose

Vous pouvez prendre connaissance de la politique : *810-04 – Politique de réanimation lors d'un arrêt cardiorespiratoire* sur l'Intranet du CHUQ dans la liste déroulante à gauche de l'écran, cliquer PPR et sur l'Intranet du CHA, cliquer Documentation dans le haut de l'écran et sur Politiques.

Le résident qui a la responsabilité du code bleu ou rose doit obligatoirement avoir le téléavertisseur de code en sa possession pour assurer une intervention rapide pour la sécurité des soins à la clientèle. En aucun cas, vous ne devez pas vous en remettre à la voix des airs qui n'est pas disponible dans tous les hôpitaux du CHU de Québec dont L'HDQ.

Les téléavertisseurs de code doivent toujours être remis de personne à personne. Le résident qui termine doit codifier celui qui débute sa garde afin de convenir d'un lieu d'échange. Dans l'éventualité d'une absence dans une des disciplines concernées, le téléavertisseur de code est laissé dans un endroit bien précis afin qu'il puisse être récupéré facilement, voir tableau ci-dessous.
Pour tout changement aux listes de garde, il est de votre responsabilité de vous trouver un remplaçant. Cette procédure est doublement importante lorsque vous assurez la responsabilité du code.

	Qui couvre le code	**Particularités**	**Récupération du téléavertisseur de code lors d'absence dans une discipline**
CHUL	Les résidents de : • Médecine interne • Pédiatrie	Il est programmé sur un appel de groupe et la téléphoniste n'a qu'un seul bouton à actionner pour que tout le monde soit appelé. Vous devez donc porter les deux téléavertisseurs soit celui exclusif au code Bleu ou Rose et votre personnel pour tous les autres appels	Salon des résidents
L'HDQ	Les résidents de : • Médecine interne Soins intensifs	Possibilité au Pavillon Calton-Auger, PCA, département de radio-oncologie, hôtellerie, 4e étage, vous devez descendre au rez-de-chaussée, tourner à gauche au pied de l'escalier et suivre les lignes rouges au sol. Possibilité également au CRCEO jusqu'à 18 h 30 pour des patients qui reçoivent des traitements de chimiothérapie, un chariot de réanimation est disponible au 1er étage à côté des salles de traitement.	Salon des résidents
HSFA	Les résidents de: • Anesthésie • Médecine familiale étages (Périodes 7 à 13 seulement) • Médecine interne	Il est programmé sur un appel de groupe et la téléphoniste n'a qu'un seul bouton à actionner pour que tout le monde soit appelé. Vous devez donc porter les deux téléavertisseurs soit celui exclusif au code Bleu et votre personnel pour tous les autres appels.	• Anesthésie au local A3313 • Chirurgie junior au local A6-127 • Médecine familiale au Salon des résidents • Médecine interne au local A5-304
HEJ	Les résidents de : • Anesthésie • Étages (Périodes 7 à 13 seulement) • Médecine interne Soins intensifs	Il est programmé sur un appel de groupe et la téléphoniste n'a qu'un seul bouton à actionner pour que tout le monde soit appelé. Vous devez donc porter les deux téléavertisseurs soit celui exclusif au code Bleu et votre personnel pour tous les autres appels.	Le téléavertisseur est toujours disponible au Salon des résidents au local I-201
HSS	Les codes ne sont pas couverts par les résidents		

Le service des télécommunications procédera à un test mensuel pour tous les téléavertisseurs de code vocaux pour chacun des hôpitaux du CHU de Québec. L'objectif de cette vérification mensuelle vise à s'assurer de la sécurité des patients lorsqu'un code est lancé.

Lors de ces tests, le service des télécommunications vous demandera de rappeler au 57808 et d'indiquer la discipline associée au téléavertisseur (p.ex. : médecine interne), le site (p.ex. : HEJ) ainsi que le numéro d'inventaire de l'appareil en votre possession (p.ex. 1234), ce numéro est situé sur un collant apposé sur le côté de l'appareil. **Les téléavertisseurs de code ont une pile rechargeable et vous devez vous assurer que la pile est bien chargée et que l'appareil est ouvert.**

Les chargeurs sont disponibles :

CHUL	• Salon des résidents • Soins intensifs pédiatriques, local B1001-7 • Unité néonatale, local A2122-7
L'HDQ	• Salon des résidents, local 6571
HSFA	• Anesthésie, local A3313 • Chirurgie junior, local A6-127 • Salon des résidents
HEJ	• Chambre de garde de Médecine, local I-208 • Salon des résidents, local I-201 • Soins intensifs, local P-2127-A

Code d'éthique

À titre d'externes et de résidents, vous devez accepter de vous conformer au code d'éthique des intervenants et vous pouvez en prendre connaissance sur l'Intranet du :

- CHUQ dans la liste déroulante à gauche de l'écran, cliquer ***PPR***;
- CHA dans *Documentation, Règlements*;
- et rechercher : *783-10 - Code d'éthique du CHU de Québec – Université Laval*.

Courrier

	Local pour votre courrier	Particularités
CHUL	Local K00-592 dans le Salon des résidents	Pour les résidents de Pédiatrie, les casiers sont dans leur salon en pédiatrie au local R-1757
L'HDQ	Local 0445, près de la cafétéria	Pour les résidents en Dermatologie, les casiers sont dans le département de Dermatologie au local 1512-2
HSFA	Local B1-524A	
HEJ	2e étage de l'aile I	Local de droite après la passerelle
HSS	Dans le corridor central	Vous devez laisser la clé du casier postal en place.
Référez-vous à la liste par ordre alphabétique pour connaître votre numéro de casier. À l'occasion, vous pouvez être deux par casier. Assurez-vous d'avoir récupérer votre courriel avant votre départ		

Déclaration d'un incident ou d'un accident

Tout incident ou accident doit être déclaré et cela nécessite l'implication de l'ensemble des personnes œuvrant dans l'établissement. Le fait de signaler un incident ou accident n'engage d'aucune façon la responsabilité de la personne qui en fait la déclaration.

Lorsque vous constatez un incident ou un accident, vous devez :

- porter d'abord assistance à la personne touchée et s'assurer qu'elle reçoit les soins appropriés;
- s'assurer de la sécurité des lieux, le cas échéant;
- aviser son supérieur immédiat de la survenue de l'évènement;
- compléter le formulaire AH-223 CSSS-1 en version papier ou électronique.

Vous pouvez vous référer à la politique sur l'Intranet du :

- CHUQ : dans la liste déroulante à gauche de l'écran, cliquer ***PPR;***
- CHA : *Documentation, Règlements*;
- et rechercher: *173-20 - Politique et procédure de déclaration des évènements indésirables du CHU de Québec*.

Divulgation d'un accident

L'article 23 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* prévoit des règles relatives à la divulgation à un usager, au représentant d'un usager majeur inapte, ou, en cas de décès d'un usager de toute l'information nécessaire lorsque survient un accident.

La divulgation, c'est l'action de porter à la connaissance de l'usager ou de ses proches toute l'information nécessaire relative à un accident subi par cet usager. Si l'accident est à l'origine de conséquences, on doit également divulguer les mesures prises afin d'éviter la récurrence d'un tel accident.

La divulgation d'un accident à l'usager est faite le plus tôt possible après la déclaration de cet accident. Vous devez compléter le formulaire AH-223 CSSS-3.
Vous pouvez vous référer au règlement sur l'Intranet du :

- CHUQ : dans la liste déroulante à gauche de l'écran, cliquer ***PPR***;
- CHA : *Documentation, Politiques;*
- et rechercher : *173-30 - Règlement du CHU de Québec – Université Laval sur la divulgation de l'information nécessaire à un usager à la suite d'un accident avec conséquence*.

Gardes

Principes à retenir

- La garde ne doit porter que sur des tâches ayant trait aux situations urgentes ou potentiellement urgentes. Ainsi les tâches routinières qui auraient pu être accomplies sur les unités de soins durant les heures ouvrables doivent être confiées au médecin traitant ou en son absence au médecin de garde dans le service ou département concerné. Ceci inclut notamment les renouvellements d'ordonnance, les ordonnances de sédatifs ou d'hypnotiques et les ajustements de médicaments (ex : analgésiques, anticoagulants). Les résidents de garde pour les unités de soins ne doivent pas être appelés pour les situations de routine.

- En matière de traitement des demandes de consultation aux unités de soins ou à l'urgence, il est établi que les patrons de garde :
  1. Durant la semaine, s'assurent que toutes les consultations demandées avant 17 h ont été effectuées;
  2. Durant les fins de semaine, règlent à leur arrivée, les problèmes non urgents accumulés à l'urgence entre minuit et 8 h.
- Les constats de décès ne peuvent être mis en priorité lorsque d'autres patients nécessitent d'être évalués ou « monitorés ». Les résidents qui font des gardes sur place collaboreront mais devront tenir compte des autres appels reçus des unités de soins.

Accès aux listes de garde

Vous pouvez consulter les listes de garde sur l'Intranet du :

- CHUQ : dans la liste déroulante à gauche de l'écran, cliquer ***DE :*** *Externes et résidents*, *Listes de garde* :
- CHA : *Enseignement, Résidents et externes, pour HEJ ou HSS*.

Changement de garde en accord avec la Politique No32 sur l'absentéisme des apprenants lors des gardes de l'Université Laval

Les changements doivent être pour un motif majeur et être faits le plus tôt possible dans la journée puisqu'après 16 h, les listes sont déjà publiées aux téléphonistes et à la cafétéria.

Une fois que les listes sont diffusées et que vous devez y apporter un changement, il est de votre responsabilité de trouver un remplaçant. Cette procédure est doublement importante si lors de votre garde vous assurez la responsabilité du code.

La garde étant un acte légal, la direction de l'enseignement doit s'assurer en tout temps de l'exactitude des listes en cas de référence. Il est donc également de votre responsabilité de communiquer tout changement à la liste de garde :

- au secrétariat de l'enseignement où vous effectuez la garde ainsi qu'au résident responsable de la liste concernée avec le motif du changement;
- en dehors des heures de bureau, appelez directement les téléphonistes **et** envoyer un courriel au secrétariat de l'enseignement où vous devez effectuer la garde en y mentionnant le motif du changement :

	Téléphonistes	Courriel
CHUL et L'HDQ	42777 et 15021	louise.morin@.chudequebec.ca
HSFA	54422	jean-françois.pageau@chudequebec.ca
HEJ et HSS	65882	suzanne.bourdages@chudequebec.ca

Chambres de garde

	Local	Assignation	Tél.	Local	Assignation	Tél.	Disponibilité des clés et codes
CHUL	K0-506	UMF Hospitalisation		K00-579	Senior Médecine	48379	Au secrétariat de l'enseignement au local K00-593
	K00-560	Radiologie	48560	K00-592	Salon (code 6624)	48592	
	K00-562	Senior Chirurgie	48162	A1356	MF Pédiatrie	71356	
	K00-567	Junior Médecine	48567	A2122-7	Pédiatrie à l'UNN	72180	
	K00-569	Multidisciplinaire	48569	A2524-3	MF Périnatalité	72526	
	K00-571	Junior Chirurgie	48571	A2822-1	Externe Obstétrique	72821	
	K00-572	Junior Pédiatrie	48572	A2822-2	Résident Obstétrique	72822	
	K00-573	Anesthésie	48573	A2822-4	Anesthésie	72824	
	K00-574	Senior Pédiatrie	48574	D-3217-2	Local pour Obstétrique-gynécologie	48440	

	Local	Assignation	Tél.	Local	Assignation	Tél.	Disponibilité des codes
L'HDQ	3446	Senior Chirurgie	15700	6545	Stage de nuit	15423	Au secrétariat de l'enseignement au local 6540
	4512-12	Junior Soins intensifs	16645	6571	Salon (code 1425)	15419	
	4512-14	Senior Soins intensifs	16832	6573	Senior Médecine	15481	
	6542	Chambre Multi. (Ortho, Radio.)		6575	Junior Médecine	15723	
	6543	Stage de nuit	15624	7461	Junior Chirurgie	15958	
	6544	Anesthésie	15415				

	Local	Assignation	Tél.	Local	Assignation	Tél.	Disponibilité des clés et codes
HSFA	A4-127	Obstétrique	53496	B1-525	Salon	53682	Au secrétariat de l'enseignement au local B1-534
	A4-304	Externe Obstétrique	53518	B2-507	Junior Chirurgie	53506	
	A4-311C	Périnatalité	53202	C4-653B	Chirurgie vasculaire	53831	
	A4-313	Anesthésie	53487	C4-655	Senior Chirurgie	53348	
	A4-432	MF à l'étage	53390	U0-140.2	Chambre polyvalente	53831	
	A5-304A	Médecine	53462				

	Local	Assignation	Tél.	Local	Assignation	Tél.	Disponibilité des clés et codes
HEJ	I-206	Anesthésie et réanimation	63511	I-219	Neurologie (F)	63515	Au secrétariat de l'enseignement au local D1616
	I-207	Chirurgie maxillo-faciale (F)	63509	I-220	Chirurgie générale	63524	
	I-208	Médecine interne (R2-R3)	63512	I-221	Neurologie (H)	63516	
				I-222	Stage de nuit	63523	
	I-209	Chirurgie maxillo-faciale (H)	63510	I-223	Stage de nuit	63867	
	I-211	Orthopédie (1er résident) (F)	63517	I-224	Orthopédie (2e résident) (H)	63522	
	I-213	Neurochirurgie (2e résident) (F)	63525	I-225	Traumatologie Urgence TTL	63518	
	I-214	Soins intensifs (fellow)	66069	I-226	ORL	63521	Au secrétariat de l'enseignement au local D1616
	I-215	Médecine interne (Urgence) Stage de nuit	63513	I-227	Radiologie	63532	
	I-216	Chirurgie plastique	63526	I-228	Stage de nuit	63070	
	I-217	Neurochirurgie (Ier résident) (H)	63514	I-229	Stage de nuit	63519	
	I-218	Médecine familiale (2e étage)	63525	S-2016	Soins intensifs	63969	

	Local	Assignation	Tél.
HSS	E2-07	Chirurgie générale	82657

Si vous possédez une clé et que vous ne revenez pas au cours de l'année académique, n'oubliez pas de nous la rapporter. Pour la perte ou le non-retour de la clé, un montant de 20 $ vous sera facturé.

Repas lors des gardes

Selon votre horaire de garde, un montant (incluant les taxes) vous est alloué pour vos repas. Pour ce faire, vous devez **obligatoirement** présenter votre carte d'identité et signer lisiblement le registre. Pour tout dépassement de coût, vous devrez en payer l'excédent. Les stagiaires à l'Introduction à l'externat n'ont pas droit à la gratuité des repas lors de leur garde.

En semaine, il vous est possible de vous présenter à la cafétéria une heure avant le début de votre garde afin de vous prévaloir de votre repas du souper.

Nous vous conseillons de consulter la *Politique des repas* sur l'Intranet dans la liste déroulante à gauche de l'écran, cliquer ***DE*** : *Externes et résidents*, *Politiques*.

Nous désirons également vous rappeler qu'il est strictement interdit de boire ou de manger au chevet des patients los de vos tournées.

Stationnement lors des gardes

Résidents : selon l'article 19.02 de leur entente collective, le stationnement est gratuit lors des gardes.

Externes : vous devez assumer les coûts de votre stationnement.

	EXTERNES	
	Avec abonnement	**Sans abonnement**
CHUL	Vous utilisez votre stationnement habituel.	Vous devez en assumer les coûts
L'HDQ		
HSFA		
HEJ		
HSS		

	RÉSIDENTS	
	Avec abonnement	**Sans abonnement**
CHUL	Vous utilisez votre stationnement habituel	Utilisez le stationnement extérieur accessible par les deux entrées sur la rue Jean-Brillant. Vous devrez vous identifier à l'interphone en entrant et en sortant. En aucun cas, vous ne pouvez utiliser le stationnement étagé. Celui-ci est exclusivement réservé à la clientèle. Conséquemment, ceux qui l'utilisent devront obligatoirement en défrayer les coûts.
L'HDQ	Vous utilisez votre stationnement habituel	Utilisez le stationnement de la Société Parc Auto, vous payez et apportez vos coupons au secrétariat de l'enseignement pour le remboursement.
HSFA		Utilisez le stationnement de l'Urgence par la rue Ozanam. Lorsque vous quittez après minuit, vous devez vous identifier à l'interphone et mentionner que vous êtes résident
HEJ		Utilisez les stationnements temporaires près de la 26e Rue ou de la 41e Rue. À partir de 14 h 45, vous pouvez utiliser celui sur la 18e Rue en face de l'hôpital et vous devrez vous identifier à l'interphone en entrant et en sortant.
HSS		Utilisez le stationnement des employés à l'arrière de l'hôpital et vous devrez vous identifier à l'interphone en entrant et en sortant.

Harcèlement et intimidation

Le CHU s'engage à promouvoir la civilité, le respect et la résolution des situations conflictuelles dans les relations entretenues sur ses lieux, et ce, en conformité avec les valeurs organisationnelles ainsi que le code d'éthique en vigueur.

Le CHU s'engage également à prendre les moyens appropriés afin d'assurer à toutes les personnes contribuant à la réalisation de sa mission un environnement de travail sain et civilisé, exempt de harcèlement et de violence sous quelques formes que ce soit.

Le harcèlement comprend tout acte, propos ou exhibition qui diminue, rabaisse, humilie ou embarrasse une personne, et tout acte d'intimidation, de menace ou de discrimination. La notion de harcèlement comprend notamment le harcèlement psychologique, le harcèlement sexuel et le harcèlement discriminatoire. Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement si elle porte atteinte et produit un effet nocif continu sur la personne.

Toute plainte de harcèlement ou de violence sera traitée avec diligence et impartialité. Elle sera traitée avec discrétion, dans le respect des règles de confidentialité applicables à toutes les personnes concernées, et ce sans restreindre le droit d'une personne qui se sent lésée de consulter et d'obtenir conseil.

Si vous vivez une situation semblable, n'hésitez à communiquer avec le directeur de l'enseignement et des affaires universitaires ou son adjointe en communiquant au 418 691-5446.

Vous pouvez consulter la Politique ainsi que la Procédure dans l'Intranet du CHUQ en cliquant ***PPR*** à gauche de l'écran et sur l'Intranet du CHA en cliquant sur Documentation dans le haut de l'écran :

- *425-52 - Politique en matière de promotion de la civilité et de prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail*
- *425-52.1 - Procédure visant la gestion de situations conflictuelles et le traitement des plaintes de harcèlement et violence.*

Informatique

Code d'usager

Un code d'accès unique vous est créé pour toute la durée de votre externat et de votre résidence. Il vous sera communiqué lors de votre premier stage dans un de nos hôpitaux (CHUL, L'HDQ, HSFA, HEJ, HSS).

Les formations sont obligatoires pour obtenir les accès.

Si votre code est désactivé, vous devez contacter le service de l'Informatique au poste 66200.

Confidentialité

Dès votre toute première connexion au réseau, vous devrez **obligatoirement** signer électroniquement le formulaire d'engagement à la confidentialité.
Ce rappel vise plus particulièrement l'obligation d'assurer la confidentialité des informations auxquelles vous avez accès au cours de votre stage. Nous vous rappelons que toute information concernant un usager, qu'elle soit verbale, écrite, photographique ou autre, est de nature confidentielle.

Comme la confidentialité n'est pas assurée avec l'utilisation de vos appareils électroniques portatifs personnels (Iphone, Ipad, Ipod, etc…) conséquemment ces médias ne doivent **en aucun temps** être utilisés pour la transmission de données des usagers.

Si certains patrons vous demandaient d'accéder à des documents contenant des données de patients déposés dans un dépôt en ligne dans le cadre de votre stage et vous dirigeaient à la direction de l'enseignement afin que nous complétions pour vous une demande d'accès vous permettant ainsi d'y accéder par le biais du réseau informatique de notre établissement, sachez que cette pratique est **strictement interdite**.

Il s'avère essentiel de rappeler que les données des usagers sont précieuses et qu'il est strictement interdit de les partager par courrier électronique non chiffré, texto ainsi que de les déposer dans un dépôt en ligne (p.ex. : Dropbox).

Dans le même ordre d'idée, l'utilisation de la fonction « photographique » ou « vidéo » de ces mêmes équipements auprès des usagers est également prohibée.

De plus, il vous faut savoir que la prise de photos nécessite un consentement signé de l'usager qui doit être contresigné au dossier médical (référer au formulaire d'autorisation de photographies, vidéo et autres dans GDF, N° 1973). Sachez que l'établissement offre un service de photographie médicale professionnelle auquel vous pouvez référer dans chacun de nos hôpitaux.

Pour toutes questions relativement à la sécurité informationnelle, nous vous invitons à communiquer à l'adresse suivante : securite.informatique@chudequebec.ca

Clé USB

Le CHU de Québec – Université Laval ne permet l'utilisation de votre clé que dans le cadre de votre travail et il est formellement interdit d'y copier toute donnée clinique.

Internet sans fil

Vous pouvez vous brancher sur l'internet sans fil du CHU. A partir des réglages de votre appareil, vous choisissez le réseau du CHU et vous y inscrivez votre code d'usager et votre mot de passe que vous avez reçus lors de votre premier stage dans un des établissements du CHU.

ACE-Multi

ACE-Multi est une plate-forme multidisciplinaire électronique sur laquelle les professionnels consignent leurs données cliniques évaluatives et les notes d'évolution. Il permet la consultation des données des patients de Gériatrie et de Médecine et permet également de connaître les interventions reçues par vos patients auprès des professionnels. À cet effet, une formation en ligne vous est offerte et vous trouverez en pièce jointe de ce document la procédure à suivre.

Politiques, procédures et règlements

Vous pouvez prendre connaissance des politiques et procédures sur l'Intranet du :

- CHUQ dans la liste déroulante à gauche de l'écran, cliquer ***PPR*** et rechercher par titre;
- CHA : *Documentation, Politiques ou Procédures ou Règlements*.

Voici une liste des principales politiques et procédures concernant les externes et les résidents :

- Affaires juridiques
  - 765-01 – Politique et procédure relatives aux interventions d'un coroner à la suite d'un décès au CHU de Québec – Université Laval

- Communication
  - 323-10 - Règlement du CHU de Québec sur la procédure d'examen des plaintes à des fins disciplinaires concernant les résidents en médecine

- Organisation administrative
  - 173-20 - Politique et procédure de déclaration des évènements indésirables au CHU de Québec
  - 174-01 - Politique d'hygiène des mains du CHU de Québec
  - 174-21 - Politique et procédure de vaccination antipneumococcique pour la clientèle de soins de longue durée du CHU de Québec
  - 174-22 - Politique de prise en charge des travailleurs de la santé du CHU de Québec exposés à des pathogènes transmissibles

- Ressources informationnelles
  - 232-11 - Politique d'utilisation des appareils de télécommunication sans fil à l'intérieur des installations du CHU de Québec
  - 237-00 - Politique du CHU de Québec sur l'utilisation des médias sociaux
  - 271-30 - Politique de sécurité de l'information du CHU de Québec-Université Laval
  - 274-10 - Politique du CHU de Québec - Université Laval en matière de gestion des accès aux données et produits informationnel
  - 02-1700(ARM) - Politique et procédure de communication d'informations aux autorités policières à l'égard d'une personne qui a été blessée par projectile d'arme à feu et accueillie dans le CHUQ

- Ressources humaines
  - 413-11 - Politique et procédures de vérification des antécédents judiciaires de toute personne désirant exercer des fonctions ou sa profession au sein du CHU de Québec
  - 425-42 - Politique de prévention et de gestion des situations de violence de la clientèle à l'endroit d'un intervenant du CHU de Québec – Université Laval
  - 425-42.1 - Procédure de prévention et de gestion des situations de violence de la clientèle à l'endroit d'un intervenant de l'urgence du CHU de Québec – Université Laval
  - 425-45 - Procédure de vaccination contre la grippe saisonnière (Influenza) au CHU de Québec
  - 425-45.1 - Procédure de vaccination antigrippale des usagers du CHU de Québec
  - 425.51 – Politique de gestion intégrée de la prévention, de la présence et de la qualité de vie au travail
  - 425-52 - Politique en matière de promotion de la civilité et de prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail
  - 425-52.1 - Politique visant la gestion de situations conflictuelles et le traitement des plaintes de harcèlement et de violence
  - 425.71 - Politique sur la consommation, la possession et le commerce de drogues et d'alcool en milieu de travail

- Ressources mobilières et immobilières
  - 674-10 - Politique du CHU de Québec-Université Laval en matière de gouvernance en sécurité civile et mesures d'urgence
  - 674-31 - Procédure d'intervention lors d'une situation de violence de la part d'un usager – code blanc au CHU de Québec-Université Laval
  - 674-36 - Procédure du CHU de Québec-Université Laval en matière d'alerte ou de colis suspect – code noir

- Soins et services aux usagers
  - 810-01 - Politique sur la thromboprophylaxie pour la clientèle adulte du CHU de Québec
  - 810-02 - Politique relative aux soins de fin de vie du CHU de Québec-Université Laval

- 810-04 – Politique de réanimation lors d'un arrêt cardiorespiratoire
- 814-00 - Politique sur le consentement aux soins des usagers du CHU de Québec
- 816-01 - Politique de gestion des médicaments à haut risque au CHU de Québec
- 873-01 - Politique concernant la gestion de l'accès aux services spécialisés et surspécialités des départements cliniques du CHU de Québec
- 882-10.1 - Procédure de transmission par télécopieur de documents du dossier de l'usager du CHU de Québec - Université Laval
- 883-20.1 - Procédure de demande d'accès aux dossiers des usagers du CHU de Québec – Université Laval aux fins d'étude, d'enseignement, de recherche ou d'évaluation de la qualité de l'acte médical (Nº 883-20.1)
- 883-30.1 - Procédure d'accès ou de consultation de son propre dossier d'usager par toute personne occupant une fonction ou exerçant sa profession au CHU de Québec – Université Laval
- 883-30.2 – Procédure d'accès au dossier de l'usager du CHU de Québec – Université Laval
- 891-00 - Politique alimentaire du CHU de Québec
- 895-30 - Politique et procédure relatives au recours à la surveillance des patients au CHU de Québec

Pratiques organisationnelles requises d'*Agrément Canada* à connaître et à appliquer

Les pratiques organisationnelles requises sont des pratiques fondées sur des données probantes qui portent sur des aspects prioritaires de la sécurité des usagers et qui sont indispensables pour une prestation de soins et services de qualité. *Agrément Canada* définit une pratique organisationnelle requise comme étant une pratique essentielle qui doit être appliquée dans l'établissement pour améliorer la sécurité des usagers et pour minimiser les risques.

Identification de la clientèle hospitalisée et ambulatoire

Il s'agit d'une pratique organisationnelle requise qui consiste à utiliser aux moins deux identificateurs uniques à l'usager avant le début de la prestation de tout service ou de toutes procédures :

1. Demander le nom et prénom et la date de naissance et vérifier si les coordonnées concordent avec le bracelet d'identification (pour hospitalisé) ou carte avec photo (carte d'assurance-maladie) pour clientèle ambulatoire;
2. Vérifiez si les coordonnées concordent avec ce que vous avez envers vous (formulaire, prescription, FADM…)

Dans le cas de soins ou de services à risque faible ou nul, le maintien de la relation thérapeutique a préséance sur cette politique. Dans ce cas, l'application de cette politique sera modulée par l'intervenant impliqué en fonction du risque et selon son bon jugement.

Vous pouvez consulter la politique sur l'Intranet du :

- CHUQ : dans la liste déroulante à gauche de l'écran, cliquer ***PPR***;
- CHA : *Documentation, Politiques;*
- et rechercher : *810-00 - Politique d'identification de l'usager avant de dispenser des soins ou des services qui lui sont destinés.*

Bilan comparatif des médicaments (BCM)

Il s'agit d'un processus formel qui consiste à :

1. Obtenir la liste complète et précise des médicaments (prescrits, en vente libre et produits naturels pris à domicile par chaque usager concerné.
2. Comparer cette liste avec les ordonnances suite à l'admission, au transfert et au congé (poursuivre, modifier ou cesser).
3. Documenter les changements apportés entre les ordonnances prescrites avant l'épisode d'hospitalisation et celles prescrites au congé afin d'éliminer tout questionnement tant pour l'usager lui-même, que pour le médecin de famille s'il y a lieu et le pharmacien.

L'usage du bilan comparatif des médicaments est à utiliser à ce jour pour l'ensemble des usagers hospitalisés. Vous pouvez consulter la politique sur l'Intranet du :

- CHUQ : dans la liste déroulante à gauche de l'écran, cliquer ***PPR ;***
- CHA : *Documentation, Politiques*;
- et rechercher : *816-02 - Politique sur le bilan comparatif des médicaments*.

Prévention des chutes

La prévention des chutes est une priorité en matière de sécurité. La réduction des blessures qui résultent des chutes peut améliorer la qualité de vie des usagers. Pour ce faire, une stratégie de prévention des chutes existe et est mise en place dans l'établissement.

Elle englobe : la formation de l'équipe, l'évaluation des risques, l'enseignement sur l'amélioration de l'équilibre et le renforcement, la vérification des installations, l'évaluation comportementale, ainsi que le recours à des alarmes de sortie de lit.

La clientèle à risque de chute est identifiée par un bracelet de couleur jaune, de manière à augmenter la vigilance des intervenants et des médecins.

Programme de prévention et de contrôle des infections

Il s'agit d'une pratique organisationnelle requise qui vise à réduire les risques d'infections nosocomiales, ainsi que leurs répercussions dans l'ensemble du continuum des soins et services. À cet effet, l'hygiène des mains est un élément essentiel d'un programme de prévention des infections adéquat dans le milieu des soins de santé. Ainsi, tout intervenant doit connaître les 4 moments pour pratiquer l'hygiène des mains soit :

1. Avant de toucher au patient ou à son environnement
2. Avant une intervention aseptique
3. Après un risque de contact avec du liquide organique
4. Après un contact avec le patient ou son environnement

De plus, une politique sur l'hygiène des mains est en vigueur CHU de Québec – Université Laval. En tant que résidents et externes, nous vous invitons à prendre connaissance de cette politique et de vous y engager en complétant le formulaire à cet effet. Pour consulter cette politique sur l'Intranet du :

- CHUQ : dans la liste déroulante à gauche de l'écran, cliquer ***PPR ;***
- CHA : *Documentation, Politiques*;
- et rechercher : *174-01 - Politique d'hygiène des mains du CHU de Québec.*

Dans l'Intranet du CHUQ, vous avez également la possibilité de consulter les bulletins du Comité de surveillance de l'utilisation des antibiotiques. Dans la liste déroulante à gauche de l'écran, cliquer *Prévention et contrôle des infections, 04 – Surveillance, utilisation antibiotiques*.

Nous vous invitons également à visionner la vidéo de formation en prévention et contrôle des infections disponible dans l'intranet. Pour y accéder :

- CHUQ : dans la liste déroulante à gauche de l'écran, cliquer *Prévention et contrôle des infections* cliquer *09 – Vidéos – formations*, cliquer sur : *Formation PCI résidents 2015*;
- CHA *:* à gauche de l'écran dans Prévention et contrôle des infections, cliquer sur Mémos, outils et protocoles, et dans Outils vous trouverez : *Vidéo sur les pratiques de base et précautions additionnelles pour les résidents et les stagiaires*.

Transmission de l'information aux points de transition

L'information pertinente aux soins dispensés à l'usager est communiquée de façon efficace aux points de transition des soins (transfert vers une autre unité, changement de quarts de travail, départ du centre hospitalier, etc…). On entend par communication efficace, un échange d'information précise et en temps opportun qui permet de réduire au minimum les malentendus.

L'information pertinente aux soins dispensés à l'usager dépendra de la nature de la transition. Elle comprend habituellement, au moins, le nom complet de l'usager et d'autres identificateurs, les coordonnées des prestataires responsables, la raison de la transition, les préoccupations liées à la sécurité et les buts de l'usager.

En plus d'assurer le transfert d'information vers d'autres prestataires de soins, une communication efficace réduit la nécessité pour les usagers et les familles de répéter l'information.

Abréviations - symboles et inscriptions interdits

Certaines abréviations, inscriptions et symboles sont interdits au CHU de Québec – Université Laval. Référez-vous au tableau tiré de *Mon écriture, je la soigne du Programme de Gestion thérapeutique des médicaments* afin d'éviter les erreurs d'interprétation.

Recommandée	Interdit
Avant les repas	A/C
Bon état général ou Baisse de l'état général	BEG
ml - millilitre ou En mangeant - avec les repas	CC
Congé (si départ) ou Cessé (si arrêt Rx-Tx)	D/C
Dextrose 5 % ou DW5 % ou D5E Dextrose 10 % ou DW10 % ou D10E	D5 - D10 - D5S - glucosé
Nom du produit au long exemple: sulfate de magnésium	Formule chimique exemple: MgSO4
Unité(s)	IU - U
Trois premières lettre du jour ou au complet	L-M-M-J-V-S-D
M 1F ou Mixte 1 force ou Dextrose 5 % et NaCl 0,9 % M ½ F ou Mixte ½ force ou Dextrose 5 % et NaCl 0,45 %	Mixte 1/2 - glucosé + NS plein force
Médicaments inscrits au long	Médicaments abrégés (PNC, ASA, etc.)
Par jour - id - die	OD
Œil gauche, œil droit, les deux yeux	OS - OD -OU
PSA (labo) ou Plaque simple de l'abdomen	PSA
Par jour - id - die	QD
Un jour sur deux - Q 2 jours - q 2 jours	QOD
NaCl 0,9 % ou SP NaCl 0,45 %	Salin 1F - NS Salin ½ force
mcg - microgramme	µg
À	@
Aucun - Pas	Ø
Plus grand que - Plus grand ou égal à Supérieur à - supérieur ou égal à	> ou ≥
Plus petit que - Plus petit ou égal à Inférieur à - inférieur ou égal à	< ou ≤
0,123	.123
123	123.0

Programme d'enseignement et Documents de référence

Le programme d'enseignement hebdomadaire est disponible dans l'intranet du :

- CHUQ : à gauche de l'écran dans la liste déroulante *DE* : *Externes et résidents - Programme d'enseignement*;
- CHA : en cliquant sur *Enseignement – Programme d'enseignement.*

Salon des externes et résidents

	Localisation	Code	Téléphone
CHUL	K00-592	6624	48592
L'HDQ	6571	1425	15419
HSFA	B1-525	4321	53682
HEJ	Pavillon de l'enseignement, 2e étage, aile I-201	251	63507
HSS	E2-17	1523	82165
	Vous y trouverez : réfrigérateur, four micro-ondes, ordinateur, piles pour téléavertisseurs		

Service santé, sécurité et qualité de vie au travail

Exposition accidentelle

Lors de toute exposition accidentelle aux pathogènes transmissibles par le sang (piqûre, morsure, etc.), vous devez aviser immédiatement la personne en responsabilité où se produit l'évènement. Vous serez alors soumis au protocole post-exposition.

Pour tout autre évènement accidentel, vous devez compléter le formulaire *Déclaration et grille d'analyse d'un évènement accidentel* qui est disponible sur l'ensemble des unités de soins et des services.

Vous devez obligatoirement compléter ce formulaire et ce, même en l'absence de symptômes, ces derniers pouvant apparaître dans les jours suivants.

Si cet évènement vous engendre une blessure physique, vous devez consulter un médecin. Dans l'éventualité où il y aura une déclaration à la CNESST, le médecin complétera le formulaire requis et vous devrez en aviser le service santé.

	Localisation	Téléphone
CHUL	Situé à HSFA au local B0-522	418 525-4444 poste 52377
L'HDQ		
HSFA		
HEJ et HSS		

Programme de prévention respiratoire

Pour travailler auprès des patients en isolement en «Précautions aériennes », « Précautions aériennes/contact », et « Précautions aériennes/contact renforcées », vous devez obligatoirement avoir effectué le test d'étanchéité au masque à haut pouvoir filtrant (Masque N95) communément appelé le Fit-test.

Si vous n'avez pas effectué le Fit-test, vous devez communiquer avec le secrétariat de l'enseignement de l'hôpital où vous êtes en stage.

Stationnement (abonnement)

L'abonnement doit être de 4 semaines minimum ou pour plusieurs périodes de stage consécutives et ce, sans possibilité de remboursement lors d'absences ou lors des vacances. Il s'effectue lors de la première journée de stage et vous devez vous référer à la lettre d'accueil. Votre abonnement sera également prolongé jusqu'au lundi dans le CHU de Québec où vous débuterez votre nouveau stage afin de faciliter l'accès au stationnement des employés du CHU de Québec. Si vous ne possédez pas de carte, identifiez-vous à la guérite du stationnement mentionné dans votre lettre d'accueil afin d'y avoir accès.

Lors de votre premier abonnement, vous devez avoir en main votre certificat d'immatriculation et le mode de paiement s'effectue par crédit, débit, chèque ou en argent comptant.

Résidents

Pour votre premier abonnement au stationnement, vous recevrez une carte d'accès CHU de Québec – Université Laval qui vous donnera accès à tous les stationnements propriétés du CHUL de Québec – Université Laval (CHUL, HSFA, L'HDQ, HEJ, HSS) ainsi qu'à l'ouverture des portes à secteur sécurisé. **Vous devrez conserver cette carte tout au long de votre résidence**. Elle sera activée lors de chaque renouvellement d'abonnement.

La carte CHU facilitera vos déplacements entre les hôpitaux du CHU de Québec lors de vos cours, formation et garde à l'exception du stationnement de L'HDQ dont la SPAQ est propriétaire. Vous devez prévoir un délai de 24 h pour l'accès aux 4 hôpitaux.

Vous aurez droit à une seule carte d'accès CHU de Québec, si vous la perdez, vous devrez effectuer un nouveau dépôt de 20 $.

Si votre agent payeur et la majorité de vos stages s'effectuent dans le CHU de Québec, vous avez l'option de payer votre stationnement sur votre salaire. Cependant, si en cours d'année vous effectuez des périodes de stages à l'extérieur, ces périodes ne vous seront pas remboursées tout comme les vacances. Lorsque vous quitterez le CHU de Québec, vous devrez nous aviser afin que nous cessions les prélèvements sur votre salaire.

	Localisation	Renouvellement et remboursement de la carte d'accès	Particularités
CHUL	**Externes** Accessible au coin des rues Julien-Green et du Général-Tremblay **Résidents** Accessible par la rue Jean-Brillant	Au bureau du stationnement situé à l'entrée du stationnement étagé Lundi au vendredi 7 h à 16 h	Des lecteurs de carte compatibles avec la carte du stationnement vous donnent également accès à la porte des employés au J-1 qui est verrouillée en tout temps.
L'HDQ	1, rue de l'Arsenal	**Vous devez vous présenter au secrétariat de l'enseignement** et non à la guérite Lundi au vendredi 8 h à 16 h	Le stationnement est la propriété de la Société Parc-auto-du-Québec
HSFA	**Externes** Dans la cour arrière du Patro-Roc-Amadour et du Provigo au 2301, 1re avenue **Résidents** Situé sur la rue Cardinal-Villeneuve au coin de la 1re avenue	Au bureau du stationnement situé au B0-525. Lundi au vendredi 8 h à 11 h 30 12 h à 15 h 45	Des lecteurs de carte compatibles avec la carte du stationnement vous donnent également accès aux portes B0-1 et A1-8 (cliniques externes) la nuit ainsi que la fin de semaine. Vous devez compléter le formulaire « Demande d'accès portes extérieures de HSFA »
HEJ	En raison de la construction du nouveau complexe hospitalier, deux stationnements temporaires sont mis à votre disposition : Le premier par le boulevard Henri-Bourassa prendre à droite sur la 26e Rue et à droite sur la rue Perrault Le second à l'angle de la 41e Rue et du boulevard Henri-Bourassa Veuillez consulter la lettre d'accueil pour tous les détails	Vous devez vous présenter au bureau de la sécurité au local P-0104 entre 8 h et 15 h 45 les jours ouvrables	Des lecteurs de carte compatibles avec la carte du stationnement vous donnent également accès à toutes les portes de l'hôpital.
HSS	Les aires de stationnement autorisées sont celles des employés à l'arrière de l'hôpital.	Vous devez vous adresser au bureau du stationnement au local E1-08 avant 15 h ou au comptoir d'accueil de la sécurité à l'entrée de l'hôpital après 15 h 30. *Noter qu'il n'y a pas de service entre 15 h et 15 h 30.*	Des lecteurs de carte compatibles avec la carte du stationnement vous donnent également accès à toutes les portes de l'hôpital.
Si vous devez vous présenter pour des cours dans un autre hôpital, ceci s'applique pour les résidents seulement (Article 19.04 de leur entente collective)		Lorsque vous êtes abonnés et que vous devez vous présenter à des cours, vous avez accès à tous les stationnements du CHU de Québec – Université Laval **à l'exception de L'HDQ**. Pour L'HDQ, vous devez présenter vos coupons de stationnement dans un des secrétariats de l'enseignement afin d'obtenir votre demi-tarif. Le remboursement s'effectuera par un dépôt sur votre paie si vous êtes rémunéré par le CHU de Québec ou par un chèque à votre adresse personnelle. Si vous ne possédez pas d'abonnement, vous devez également remettre vos coupons de stationnement dans un des secrétariats de l'enseignement afin d'obtenir votre demi-tarif.	

Télécommunications

	Pour rejoindre le service des télécommunications
CHUL	42777
L'HDQ	15021
HSFA	54422
HEJ et HSS	65882

Téléavertisseur

Votre agent payeur vous prête un téléavertisseur personnel pour la durée de votre résidence. Des piles de remplacement sont disponibles au salon des résidents ou au secrétariat de l'enseignement.

Tenue vestimentaire et habits verts

En tout temps, la tenue vestimentaire doit être adéquate et adaptée aux tâches à effectuer. Vous devez vous assurer d'offrir une image de professionnalisme afin d'instaurer le lien de confiance requis pour la prestation des soins et services avec l'usager.

Nous vous suggérons de consulter la politique sur l'Intranet du :

- CHUQ : dans la liste déroulante à gauche de l'écran, cliquer ***PPR*** :
- CHA : *Documentation, Politiques*;
- et rechercher: *413.33 - Politique sur la tenue vestimentaire au CHU de Québec – Université Laval*.

	Disponibilité des habits verts
CHUL	Lingerie au salon des résidents
L'HDQ	Au Bloc opératoire de 7 h 30 à 17 h et dans le corridor du 6500
HSFA	Salon des résidents, au local A3000 (bloc opératoire) et au vestiaire des médecins
HEJ	Au Bloc opératoire au local P-2000
HSS	Au Bloc opératoire A-6

Les habits verts souillés doivent être déposés dans les sacs à linge de couleur jaune.

Vestiaire

À l'accueil, un vestiaire vous sera attribué et les cadenas sont fournis. Il est recommandé de ne laisser aucun objet de valeur et vous devez libérer le vestiaire même si vous ne quittez que pour un mois.

Prendre note que suite à votre départ à la fin de votre stage, tous les objets trouvés dans le vestiaire et qui nous sont rapportés seront conservés pour une période de 6 mois. Par la suite, nous disposerons des objets qui n'auront pas été réclamés.

Révisé 2019-06-13

PROCÉDURE D'ÉCOUTE TÉLÉPHONIQUE
CHU de Québec

☎ Numéro de téléphone

Pavillon	De l'interne	De l'externe
CHUL	❹❶❷❸❹	❹❶❽-❺❷❺-❹❹❹❹ poste : ❹❶❷❸❹
HDQ	❶❷❽❽❽	❹❶❽-❺❷❺-❹❹❹❹ poste : ❶❷❽❽❽
SFA	❺❹❍❹❸	❹❶❽-❺❷❺-❹❹❹❹ poste : ❺❹❍❹❸

En suivant les indications, saisissez ces informations sur votre clavier téléphonique :

1. Composer le numéro de l'hôpital : CHUL = ❶ HDQ = ❷ SFA = ❸ Suivi du #
2. Composer votre numéro d'auteur : Votre numéro de licence à 5 chiffres Suivi du #
3. Composer votre code secret : Mot de passe numérique Suivi du #

Pour vous connecter au système en mode **« Écoute seulement »** composer **IMMÉDIATEMENT ET RAPIDEMENT** après la touche # de votre code secret un des codes suivant selon le numéro de l'hôpital du patient :

CHUL ✱❶❶ #
HDQ ✱❶❷ #
SFA ✱❶❸ #

Au message « Veuillez composer le numéro du type de rapport… », composez la touche #

Composez le numéro de dossier patient suivi de la touche #

Fonctions de base

Description	Touche de la commande
Débute la dictée Après le signal sonore, énoncer le numéro de dossier et le nom du patient	❷
Pause	❶
Reprendre la pause et débute la dictée à l'endroit où vous êtes positionné	❷
Approuve la dictée et **quitte le système**	❺
Approuve la dictée et **débute une autre dictée**	❽

Fonctions de navigation

Description	Touche de la commande
Recule Avec un bond de 3 secondes	❼
Recule au début	❸
Avance Avec un bond de 3 secondes	❹
Avance à la fin	❾

© Tous droits réservés
CHU de Québec

Fonctions avancés

Description	Touche de la commande
Efface une section de dictée Positionnez vous au début de la portion de voix à effacer et appuyer sur la touche ✱, écouter jusqu'à l'endroit désiré et appuyer de nouveau sur la touche ✱ pour déterminer la fin de la section à effacer.	✱ ❶ confirme ⓪ annule
Efface toute la dictée Supprime la dictée en entier	⓪ ❷ ❶ confirme ⓪ annule
Tronque Permet d'effacer la voix à partir de l'endroit où vous êtes positionnez dans la dictée jusqu'à la fin.	⓪ ❸ ❶ confirme ⓪ annule
Insère Positionnez vous à l'endroit où vous désirez insérer de la voix et appuyer sur la touche #, dicter l'insertion et appuyer de nouveau sur la touche # pour déterminer la fin de l'insertion.	#
Suspend Permet de mettre en suspend la dictée en cours afin d'y revenir plus tard.	⓪ ❼

Procédure pour accéder aux dictées en suspend

1. Suivez la procédure de dictée habituelle jusqu'au numéro d'auteur
2. Vous entendrez le message : *« Vous avez une dictée suspendue »*
3. Composer votre code secret numérique suivi du **#**
4. Lorsque le code secret est entré, **ne plus suivre la procédure pour dicter**
5. Appuyer sur les touches ✱ ❸
6. Vous entendrez le message : *« Liste des dictées en suspend, nombre de dictées … »*

Pour écouter la première dictée

- Appuyer sur la touche ❻, vous êtes alors positionné à la fin de la dictée
- Utilisez les touches de fonctions du système afin de vous positionner à l'endroit désiré

Pour passer à la suivante

Si vous êtes déjà en écoute d'une dictée

- Appuyer sur les touches ⓪ ❼ pour la suspendre à nouveau
- Appuyer sur les touches ✱ ❸ pour accéder à la liste des dictées suspendues
- Appuyer sur les touches ⓪ ❽ pour avancer à la prochaine

Si vous n'êtes pas en mode écoute

- Appuyer sur les touches ⓪ ❽ pour avancer à la prochaine dictée

Pour continuer à dicter

- Entrez en mode écoute avec la touche ❻ dans la dictée à compléter
- Utilisez les touches de fonctions du système afin de vous positionner à l'endroit désiré et appuyer sur la touche ❷, vous entendrez un signal sonore pour continuer à dicter;

Utilisez les touches de fonctions du système comme à l'habitude

À noter : Si vous écoutez (touche ❻) votre dictée et vous appuyez sur les touches ⓪ ❽ par la suite, le système vous complétera automatiquement la dictée que vous venez d'écouter et avancera à la prochaine dictée suspendue. Revoir la procédure « Pour passer à la suivante ».

© Tous droits réservés
CHU de Québec

Procédure de dictée numérique CRESCENDO

Procédure de dictée par téléphone RÉDIDENTS

ACCÈS AU SYSTÈME DE DICTÉE
Ne jamais faire la dictée à partir d'un cellulaire.
Bien vous identifier en début de dictée

Soulever le combiné : composer le numéro d'accès au système (66767).

Au guide vocal, composer :
- no du site : **21 pour HEJ et 22 pour HSS** suivi de la touche #
- code d'auteur pour le résident : **300 #**
- type de travail suivi de la touche #

***Pour les types de travail commençant par le 0 il est très important d'entrer ce dernier.**
- numéro de dossier suivi de la touche #

Pour annuler composer 9

POUR ENREGISTRER LA DICTÉE

CLAVIER :
- Appuyer sur **2** pour débuter votre dictée
- Appuyer sur **1** pour faire une pause

RECUL

CLAVIER :
- Composer **3** pour un rembobinage court - réécoute automatique + refaire 2
- Composer * **7** pour un recul complet de la dictée et écoute + refaire 2

AVANCE RAPIDE

CLAVIER :
- Appuyer * **4** pour avancer rapidement jusqu'à la fin de la dictée + refaire 2

SÉPARATION DES DOCUMENTS

CLAVIER :
- Composer **8** à la fin de chaque document pour acheminer votre dossier à la transcription.

DÉBRANCHEMENT DU SYSTÈME

CLAVIER :
- Composer **5** et raccrocher le combiné.

TRANSCRIPTION PRIORITAIRE

CLAVIER :
- Composer **6** et composer **5** pour débranchement du système.

AUGMENTER LE VOLUME

CLAVIER :
- Composer * **6**.

Révision: 2016-11-18

TYPES DE TRAVAIL

HÔPITAL DE L'ENFANT-JÉSUS		HÔPITAL DU SAINT-SACREMENT	
01	Protocole opératoire	**10**	Protocole opératoire
02	Résumé de dossier	**11**	Résumé de dossier
03	Transfert	**12**	Transfert
06	Physiatrie	**13**	Consultation radio-onco
18	Consultation ophtalmologie	**15**	Évaluation gériatrique
21	Consultation orthopédie	**16**	Consultation ophtalmologie
365	Caricart (pneumo)	**17**	Lettre ophtalmologie
370	Pneumologie		
40	Consultation plastie	**22**	Consultation orthopédie
44	Consult. chir. buc. et max.-fac.	**23**	Consultation gastro-entér.
45	Consultation urologie	**24**	Consult. médecine interne
46	Consultation gastro-entér.	**49**	Consult. dermatologie
47	Consult. médecine interne	**300**	Umemoto (pneumo)
48	Consult. dermatologie	**315**	Caricart (pneumo)
61	Neurochirurgie	**320**	Pneumologie
63	Clinique mémoire	**71**	Tous CMS
65	Épilepsie	**72**	Génétique Dre Chiquette
66	Bolduc (épil)	**73**	Autre que le sein-Chirurgiens
80	Consultation ORL	**74**	Autre que le sein-Hématologues
82	Urgence ORL	**79**	Endocrinologie
89	Endocrinologie	**81**	Consultation ORL
700	Lettre hématologie		

Procédure de dictée numérique CRESCENDO

Procédure pour l'écoute de rapports non transcrits (écoute seulement)

ACCÈS AU SYSTÈME DE DICTÉE

Soulever le combiné : composer le numéro d'accès au système (66767).

Au guide vocal, composer :

- le no du site : 21 pour HEJ et 22 pour HSS suivi de la touche #
- code d'auteur (avec le 1 ou 2 devant suivi de la touche #)
- Type de travail : ***1**
- code secret : entrer encore une fois no auteur #
- entrer à nouveau le site #
- numéro de dossier suivi de la touche #

PRÊT POUR L'ÉCOUTE

CLAVIER : - Appuyer sur **7** pour débuter l'écoute

SI PLUSIEURS DICTÉE

CLAVIER : - Composer *** 8** pour accéder à la prochaine dictée et refaire **7** pour écouter

POUR PASSER À UN AUTRE DOSSIER

CLAVIER : - Composer **8**, refaire le numéro du site et du dossier, prêt pour l'écoute, appuyer sur la touche **7**

DÉBRANCHEMENT DU SYSTÈME

Raccrocher le combiné

Révision: 2016-01-18

TYPES DE TRAVAIL

HÔPITAL DE L'ENFANT-JÉSUS		HÔPITAL DU SAINT-SACREMENT	
01	Protocole opératoire	**10**	Protocole opératoire
02	Résumé de dossier	**11**	Résumé de dossier
03	Transfert	**12**	Transfert
06	Physiatrie	**13**	Consultation radio-onco
18	Consultation ophtalmologie	**15**	Évaluation gériatrique
21	Consultation orthopédie	**16**	Consultation ophtalmologie
365	Caricart (pneumo)	**17**	Lettre ophtalmologie
370	Pneumologie	**19**	Consultation cardiologie
40	Consultation plastie	**22**	Consultation orthopédie
44	Consult. chir. buc. et max.-fac.	**23**	Consultation gastro-entér.
45	Consultation urologie	**24**	Consult. médecine interne
46	Consultation gastro-entér.	**49**	Consult. dermatologie
47	Consult. médecine interne	**300**	Umemoto (pneumo)
48	Consult. dermatologie	**315**	Caricart (pneumo)
07	Épreuve effort	**320**	Pneumologie
08	Échocardiogramme	**41**	Épreuve effort
09	Monitoring (cardio)	**42**	Échocardiogramme
30	EEG	**43**	Monitoring
31	Doppler	**51**	EEG
32	Monitoring	**64**	Neurologie
33	EMG	**71**	Tous CMS
34	VNG	**72**	Génétique Dre Chiquette
60	Neurologie	**73**	Autre que le sein-Chirurgiens
61	Neurochirurgie	**74**	Autre que le sein-Hématologues
62	Urgence neuro	**79**	Endocrinologie
63	Clinique mémoire	**81**	Consultation ORL
65	Épilepsie		
66	Bolduc (épil)		
80	Consultation ORL		
82	Urgence ORL		
89	Endocrinologie		
700	Lettre hématologie		

CRESCENDO
Procédure de dictée

Cardiologie (Résident)

Ne jamais faire la dictée à partir d'un cellulaire.
Bien vous identifier en début de dictée

Intérieur de l'hôpital : Signaler le **66767**
Extérieur de l'hôpital : Signaler le **418 525-4444** ensuite composer le poste **66767**

1. Composer le numéro de l'hôpital : **HEJ = 21# ou HSS = 22#**
2. Composer votre numéro d'auteur **300**, suivi du **#**
3. Composer le numéro du type de rapport :

-Transfert = 2#
-Résumé dossier = 3#
-Consultation (Cardiologie) = 165#
- ECG, Tapis, Holter, MAPA = 10#
- Echo cardiaque = 14#
- Protocole opératoire = 1#

5. Composer le numéro dossier du patient et appuyer sur la touche **#**

Pour annuler composer le 9

Pour enregistrer la dictée

-Appuyer sur la touche **2** pour débuter la dictée
-Appuyer sur la touche **1** pour faire une pause

Recul
-Composer **3** pour un rembobinage court—réécoute automatique + refaire **2**
-Composer ***7** pour un recul complet de la dictée et écoute + refaire **2**

Avance rapide
-Appuyer ***4** pour avancer rapidement jusqu'à la fin de la dictée + refaire **2**

Séparation des documents
-Composer **8** à la fin de chaque document pour acheminer votre dossier à la transcription

Débranchement du système
-Composer **5** et raccrocher le combiné

Transcription prioritaire
-Composer **6** à la fin de la dictée et composer **5** pour débranchement du système

Augmenter le volume
-Composer ***6**

Révision: 2016-10-28

CHU de Québec Université Laval

CRESCENDO
Procédure de dictée

Neurologie (Résident)

Ne jamais faire la dictée à partir d'un cellulaire.
Bien vous identifier en début de dictée

Intérieur de l'hôpital : Signaler le **66767**
Extérieur de l'hôpital : Signaler le **418 525-4444** ensuite composer le poste **66767**

1. Composer le numéro de l'hôpital : **HEJ = 21# ou HSS = 22#**
2. Composer votre numéro d'auteur **300**, suivi du **#**
3. Composer le numéro du type de rapport :

-Transfert = 2#	**Épilepsie = 65#**	**EEG = 30#**
-Résumé dossier = 3#	**Clinique mémoire = 63#**	**Doppler = 31#**
-Consultation (Neurologie) = 60#		**Monitoring EEG = 32#**
		EMG = 33#

5. Composer le numéro dossier du patient et appuyer sur la touche **#**

Pour annuler composer le 9

Pour enregistrer la dictée

-Appuyer sur la touche **2** pour débuter la dictée
-Appuyer sur la touche **1** pour faire une pause

Recul
-Composer **3** pour un rembobinage court—réécoute automatique + refaire **2**
-Composer ***7** pour un recul complet de la dictée et écoute + refaire **2**

Avance rapide
-Appuyer ***4** pour avancer rapidement jusqu'à la fin de la dictée + refaire **2**

Séparation des documents
-Composer **8** à la fin de chaque document pour acheminer votre dossier à la transcription

Débranchement du système
-Composer **5** et raccrocher le combiné

Transcription prioritaire
-Composer **6** à la fin de la dictée et composer **5** pour débranchement du système

Augmenter le volume
-Composer ***6**

Révision: 2016-10-28

Formation en ligne ACE-Multi (volet consultation)

Pour accéder à la formation en ligne ACE-Multi, vous devez être connecté au réseau du CHU de Québec (directement ou en BVI). Aussi, puisque la formation présente du contenu audio, l'utilisation d'un ordinateur avec haut-parleurs ou casque d'écoute est recommandée.

1. Pour accéder à la formation en ligne ACE-Multi, cliquez sur l'icône ci-contre sur le bureau de l'ordinateur.

2. Lorsque l'application est ouverte, identifiez-vous avec votre code d'utilisateur et votre mot de passe réseau. Assurez-vous que l'établissement CHU de Québec est bien sélectionné.
Si vous expérimentez des difficultés d'accès, communiquez avec l'assistance informatique.

3. Dans la page d'accueil ACE-Multi, cliquez sur le point d'interrogation situé en haut, à droite.

4. Une fenêtre s'ouvrira vous permettant de compléter votre formation en ligne. Vous devez sélectionner le volet consultation. La durée de la formation est d'environ 10 à 15 minutes.

CHU de Québec

Attention!

Sur cette unité, les professionnels suivants rédigent leurs rapports d'évaluation et leurs notes d'évolution dans un outil informatique appelé ACE-Multi :
audiologistes, éducateurs spécialisés, ergothérapeutes, infirmières de liaison, inhalothérapeutes, intervenants en soins spirituels, neuropsychologues, nutritionnistes, orthophonistes, physiothérapeutes, psychologues, travailleurs sociaux et travailleurs sociaux réseau.

CHU de Québec

Comment accéder à ACE-Multi dans Cristal-Net?

1. Pour accéder au dossier clinique du patient **ACE-Multi** dans Cristal-Net, cliquez sur l'icône en damier, en haut, à droite. Vous trouverez ainsi les notes d'évolution de même que les rapports.

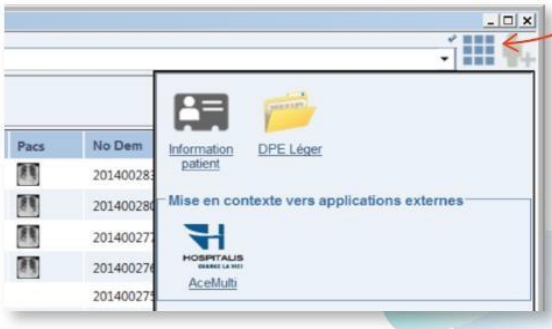

2. Vous pouvez également accéder à **ACE-Multi** par l'icône sur le bureau de l'ordinateur.

CHUL 2705, boulevard Laurier, Québec (Québec) G1V 4G2

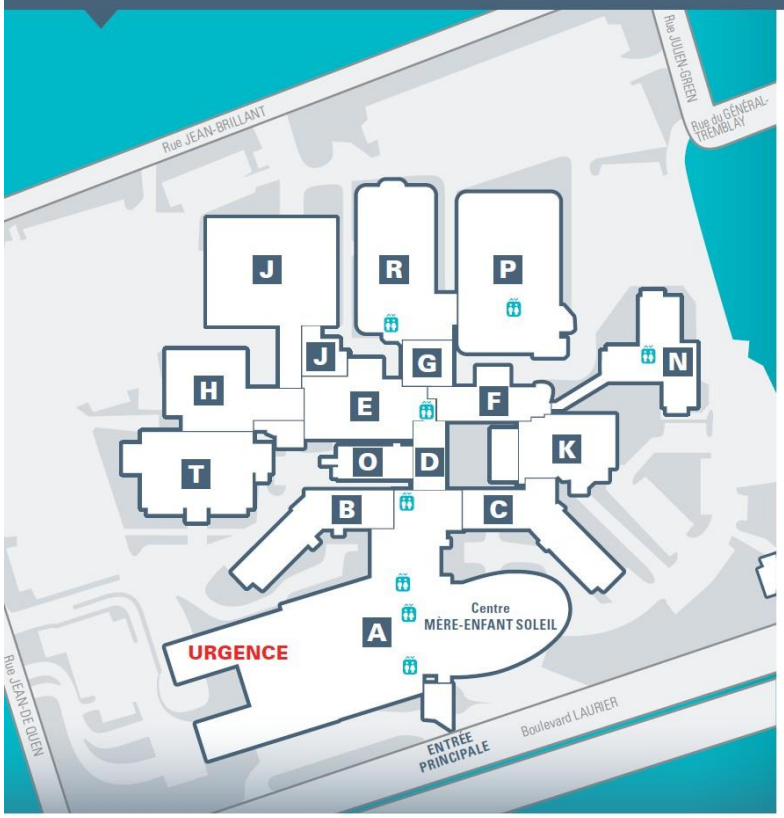

	Aile	Niveau
Pédopsychiatrie *CIUSSS*	O	RC
Périnatalité	A	2
Planification des naissances	C	1
Physiothérapie	G	RC
Physiothérapie pédiatrique	R	1
Physiologie respiratoire	P	SS
Prélèvements	P	SS
Psychiatrie *CIUSSS*	F	4
Radiologie	C	2
Résonance magnétique	E	SS
Rhumatologie	P	SS
Service de neuro-cardio externe	A	1
Service social	D	1
Soins ambulatoires	F	1
Soins chirurgicaux 0-17 ans	A	1
Soins intensifs	D	3
Soins intensifs et intermédiaires néonatals	A	2
Soins intensifs et intermédiaires pédiatriques	A	1
Unité de courte durée gériatrique (UCDG) et soins prolongés *CIUSSS*	N	RC
Unité de traitement bref *CIUSSS*	E	3
URGENCE	A	RC
Urgence psychiatrique *CIUSSS*	A	0
Urologie pédiatrique	A	1
Urologie	P	SS

	Aile	Niveau
Accueil obstétrical	A	2
Audiologie	B	RC
Bloc obstétrical	A	2
Bloc opératoire	B	2
Cardiologie adulte	G	RC
Cardiologie et unité coronarienne	C	1
Cardiologie 0-17 ans	A	1
Cardiologie pédiatrique	A	1
Centre de jour pour diabétique	P	2
Centre de traitement de la douleur	F	3
Chirurgie	E	2
	F	2
Chirurgie d'un jour	G	1
Clinique d'hypertension	C	SS
Clinique de périnatalité	A	2
Clinique externe psychiatrique *CIUSSS*	C	RC
Consultations externes adultes	P	SS
Consultations externes pédiatriques	A	1
Dermatologie	P	SS
Échographie	C	2
Échographie cardiaque	G	RC
Échographie obstétricale	A	2
Échographie spécialisée	C	2
Électroencéphalographie	A	1
Endocrinologie adulte	B	SS
Endocrinologie pédiatrique	A	1
Ergothérapie	G	RC
Ergothérapie pédiatrique	R	1
Filmothèque	D	2

	Aile	Niveau
Gastroentérologie	K	RC
Grossesses à risques élevés (GARE)	A	2
Gynécologie	P	SS
Gynécologie (infertilité)	P	SS
Hématologie-oncologie 0-17 ans	A	1
Hématologie-oncologie ambulatoire	A	1
Hématologie-oncologie pédiatrique	A	1
Hôpital de jour gériatrique *CIUSSS*	N	SS
Ilôts parents-enfants - chambre unique de séjour et secteur post-natal	A	2
Immuno-allergie	P	SS
Infectiologie adulte	B	RC
Infectiologie pédiatrique	A	1
Inhalothérapie	D	3
Maladies lipidiques	C	SS
Médecine	E	1
Médecine 0-3 ans	A	1
Médecine 4-17 ans	A	1
Médecine et soins palliatifs	E	4
Médecine dentaire	O	RC
Médecine génétique	B	RC
Médecine interne	B	RC
Médecine nucléaire	C	SS
Néphrologie	P	SS
Neurologie pédiatrique	A	1
Nutrition clinique	D	3
Ophtalmologie pédiatrique	C	RC
Orthopédie	P	SS
Orthophonie	C	RC
Orthophonie externe	P	SS
Ostéodensitométrie	C	2
Oto-rhino-laryngologie	B	RC

Services

	Aile	Niveau
Admission	A	RC
Amphithéâtre Fisher	T	RC
Archives médicales	K	SS
Bénévoles	O	RC
Bibliothèque	H	RC
Boutique ABC	A	RC
Cafétéria	E	RC
Commissaire locale aux plaintes	D	5
Guichet automatique	A	RC
Lieu de recueillement	R	1
Kiosque de la Fondation du CHU de Québec	A	RC
Perception (comptes clients)	A	RC
Pharmacie Uniprix	A	RC
Photographie médicale	H	SS
Ressources humaines	J	RC
Sécurité	A	RC
Service à la clientèle	D	5

Légende

CIUSSS : Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux

: Ascenseurs

CHU de Québec

Source : Direction des communications et du rayonnement Janvier 2016

L'Hôtel-Dieu de Québec 11, côte du Palais, Québec (Québec) G1R 2J6

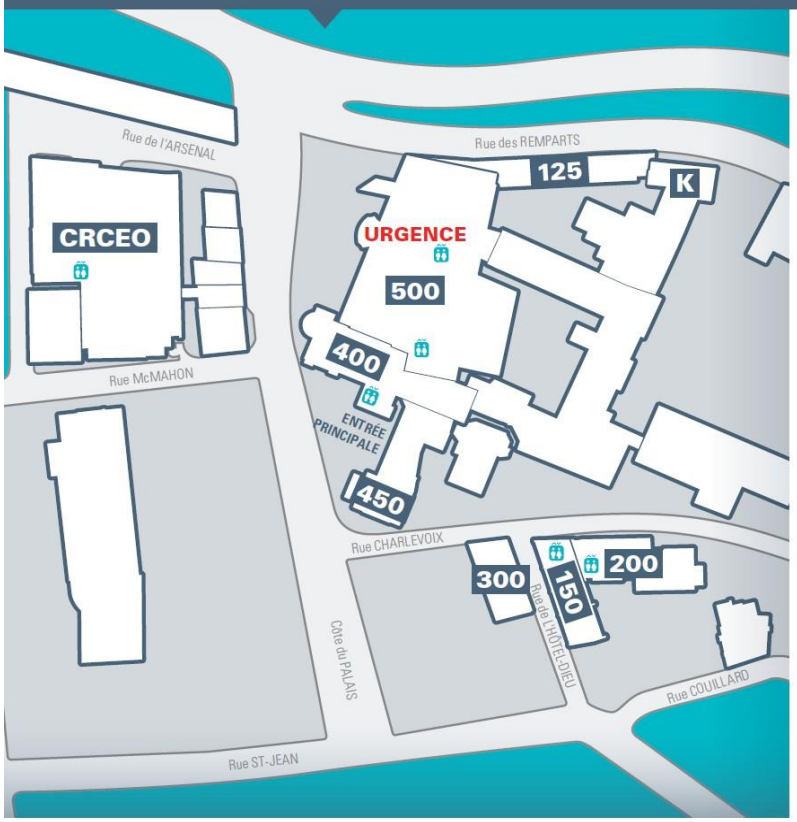

	Aile	Niveau
Radiologie	500	2
Radiothérapie	500	11
Radio-oncologie	150-200	RC
Résonance magnétique	500	2
Rhumatologie	500	1
Service social	150-200	5
Soins ambulatoires	500	6
Soins coronariens	450	2
Soins intensifs	500	4
Soins palliatifs	400	4
URGENCE	500	RC
Urologie	500	1

Services

	Aile	Niveau
Admission	500	1
Archives médicales	450	1
Bénévoles	CRCEO	SS
Bibliothèque	500	4
Boutique À la Duchesse d'Aiguillon	400	1
Cafétéria	500	RC
Commissaire locale aux plaintes	450	1
Guichet automatique	400	RC
Kiosque de la Fondation du CHU de Québec	400	RC
Lieu de recueillement	400	1
Perception (comptes clients)	500	1
Pharmacie Uniprix	400	1
Photographie médicale	500	12
Ressources humaines	300	1
Sécurité	400	RC
Service à la clientèle	450	1

	Aile	Niveau
Audiologie	500	1
Allergie	500	1
Bloc opératoire	500	3
Cardiologie	500	1
Centre de dialyse Yves-Warren	500	5
Centre d'information sur le cancer	CRCEO	SS
Chirurgie	500	10
Chirurgie d'un jour	500	3
Clinique d'oncologie chirurgicale (COC)	CRCEO	1
Clinique PREvoir	400	5
Consultations externes	500	1
Curiethérapie	500	13
Dermatologie	500	1
Dialyse à domicile	400	5
Échographie	500	2
Échographie cardiaque	400	2
Électroencéphalographie	400	7
Électrophysiologie médicale	400	2
Endocrinologie	500	1
Ergothérapie	500	12
Filmothèque	500	2
Gastroentérologie	450	7
Greffe de moelle osseuse	500	8
Greffe rénale	400	7
Gynéco-oncologie	500	9
Gynécologie	500	1

	Aile	Niveau
Hématologie	500	8
Hémodialyse semi-autonome	400	5
Hémodialyse traditionnelle	500	5
Hémodynamie	400	2
Hématologie-oncologie	CRCEO	2
Hôtellerie	150- 200	2
Imagerie médicale	500	2
Infectiologie	500	1
Inhalothérapie	400	1
Maladies lipidiques	500	1
Médecine	500	13
Médecine dentaire	150-200	6
Médecine nucléaire	500	2
Multi-clientèles	400	4
	450	4
Néphrologie	500	1
Neurologie	450	7
Oto-rhino-laryngologie (ORL)		
Unité	500	9
Rendez-vous	500	1
Orthopédie	500	1
Orthophonie	500	1
Pathologie	CRCEO	3
Physiologie respiratoire	400	1
Physiothérapie	500	12
Prélèvements	500	1
Psycho-oncologie	CRCEO	1

Légende

- **150-200** : Édifice Carlton-Auger | *Radio-oncologie*
- **300** : Édifice Collins | *Bureaux administratifs*
- **400** : Édifice Richelieu
- **450** : Édifice Précieux sang
- **500** : Édifice d'Aiguillon
- **CRCEO** : Centre de recherche clinique et évaluative en oncologie
- ***CIUSSS*** : Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
- : Ascenseurs

Source : Direction des communications et du rayonnement Janvier 2016

CHU de Québec

Hôpital Saint-François d'Assise 10, rue de l'Espinay, Québec (Québec) G1L 3L5

Services

	Aile	Niveau
Admission	A	1
Archives médicales	C	1
Auditorium Roger-Brault	A	RC
Bénévoles	C	RC
Bibliothèque	B	SS
Boutique Cadeaux	A	1
Cafétéria	A	RC
Commissaire locale aux plaintes	B	1
Fondation du CHU de Québec	E	1
Guichet automatique	A	1
Lieu de recueillement	A	RC
Perception (comptes clients)	B	1
Pharmacie Uniprix	A	1
Photographie médicale	C	4
Ressources humaines	B	RC
Sécurité	B	1
Service à la clientèle	B	1

Légende

CIUSSS : Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux

Saint-Jean-Eudes : Centre d'hébergement Saint-Jean-Eudes

: Ascenseurs

	Aile	Niveau
Activité de vie ***Saint-Jean-Eudes***	D	1
Allergie respiratoire	A	1
Audiologie	A	1
Bloc opératoire	A	3
Cardiologie et soins progressifs et coronariens	A	5
Chirurgie	A	6
Chirurgie d'un jour	A	1
Chirurgie et gynécologie	A	6
Chirurgie vasculaire et laboratoire d'exploration vasculaire	B	3
Clinique du diabète	C	4
Clinique préopératoire	B	3
Consultations externes	A	1
Dermatologie	A	1
Échographie	A	1
Échographie cardiaque	A	1
Échographie obstétricale	A	4
Électroencéphalographie	A	1
Ergothérapie	A	1
Filmothèque	A	1
Gastroentérologie (endoscopie)	A	1
Gynécologie (colposcopie)	A	1
Gynécologie (ménopause)	D	1
Îlots parents-enfants – Accueil	A	4
Îlots parents-enfants	B	4
	C	4
Imagerie médicale	A	1
Infectiologie	A	2
Maladies lipidiques	A	1
Médecine	B	5
Médecine nucléaire	A	1
Médecine vasculaire	B	3
Neurologie	A	1
Orthopédie	A	1
Orthophonie	A	1
Oto-rhino-laryngologie	A	1
Physiologie respiratoire	B	2
Physiothérapie	A	1
Planification des naissances	A	1
Pneumologie	B	2
Prélèvements	A	1
Radiologie	A	1
Résonance magnétique	A	RC
Rhumatologie	A	1
Service social	B	2
Soins ambulatoires	A	5
Soins intensifs	A	5
Soins palliatifs	B	8
Stomothérapie	A	6
Unité de courte durée gériatrique (UCDG) ***CIUSSS***	B	7
Unité de médecine familiale	C	2
Unité de soins de longue durée ***Saint-Jean-Eudes***	D	2 à 5
URGENCE	U	1
Urologie	A	1

Source : Direction des communications et du rayonnement Janvier 2016

CHU de Québec

Hôpital de l'Enfant-Jésus 1401, 18e Rue, Québec (Québec) G1J 1Z4

	Aile	Niveau
Tomodensitométrie 1	J	1
Tomodensitométrie 2	M	1
Traumatologie	P	2
Unité de courte durée gériatrique (UCDG) ***CIUSSS***	A	4
	C	4
Unité dédiée	C	5
Unité des grands brûlés	P	4
URGENCE	J	RC
Urgence psychiatrique ***CIUSSS***	J	RC

Services

	Aile	Niveau
Admission	P	RC
Archives médicales	S	RC
Photographie médicale	N	1
Auditorium Irma-LeVasseur	E	1
Bibliothèque médicale	I	3
Bureau des comptes	J	RC
Cafétéria	I	1
Commissaire locale aux plaintes	P	RC
Guichet automatique	P	RC
Jardin du 75e	S	2
Kiosque de la Fondation du CHU de Québec	S	RC
Lieu de recueillement	S	2
Ressources humaines	H	1
Salle Geneviève-Lamarre	H	RC
Salon des familles du bloc opératoire	B	2
Sécurité	P	RC

Légende

CIUSSS : Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux

: Ascenseurs

	Aile	Niveau
Audiologie	P	1
Bloc opératoire	J	2
Cardiologie	B	4
	E	4
Chirurgie d'un jour	J	1
Chirurgie générale	A	3
Chirurgie orthopédique	A	2
Clinique de la mémoire	D	2
Clinique d'épilepsie	D	2
Clinique externe d'orthopédie	J	RC
Clinique préopératoire	J	2
Cliniques externes	J	1
Cliniques externes spécialisées	J	SS
Clinique externe psychiatrique ***CIUSSS***	D	3
Dermatologie	J	1
Électrophysiologie médicale	J	1
Ergothérapie	P	1
Gastroentérologie	J	RC
Greffe de moelle osseuse	E	3
Hématologie	E	3
Hématologie-oncologie	B	3

	Aile	Niveau
Médecine et soins palliatifs	E	2
Médecine chirurgie	C	2
Médecine interne	B	5
	E	5
Médecine nucléaire	J	SS
Nutrition clinique	D	2
Orthophonie	P	1
Physiatrie	P	1
Physiothérapie	P	1
Pneumologie et inhalothérapie	D	1
	N	1
Prélèvements	A	1
Psychiatrie ambulatoire ***CIUSSS***	D	3
Psychogériatrie ***CIUSSS***	E	1
Radiologie	B	1
	E	1
Radiologie de l'urgence	J	RC
Réadaptation	P	1
Résonance magnétique 1 et 2	M	1
Sciences neurologiques	P	3
Service social	D	6
Soins intensifs	P	2
Soins intensifs coronariens	B	4
	E	4
Soins intermédiaires neurologiques	C	3
Soins psychiatriques ***CIUSSS***	D	4, 5

Source : Direction des communications et du rayonnement Janvier 2016

CHU de Québec

Hôpital du Saint-Sacrement 1050, chemin Sainte-Foy, Québec (Québec) G1S 4L8

	Aile	Niveau
Bloc opératoire	A	6
Centre d'enseignement aux asthmatiques	A	4
Centre de coordination des services régionaux (CCSR)	K	2
Centre des maladies du seins (CMS)	H	3
	K	3
	L	3
CMS Salle de traitement	L	4
Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec (CEVQ) ***CIUSSS***	L	2
Centre universitaire d'ophtalmologie (CUO)	D	1, 2
CUO - Bloc opératoire ophtalmique	D	6
CUO - Clinique préopératoire	A	1
CUO - Clinique d'injection	A	1
	C	1
Chirurgie d'un jour	A	4
Clinique externe	B	1
Clinique externe psychiatrique ***CIUSSS***	H	RC
	L	RC
	U	RC
Dermatologie	A	1
	B	1
Échographie	O	1
Électrophysiologie médicale	A	3
	C	3
Étude sur la santé cardiovasculaire	K	RC

	Aile	Niveau
Gastroentérologie	D	RC
Imagerie médicale	M	1
Médecine de jour	A	3
Médecine familiale	P	1 à 3
Médecine nucléaire	M	RC
Nutrition clinique	C	2
Orthopédie	A	1
Orthophonie	C	2
Otho-rino-laryngologie (ORL)	D	3
Pneumologie-inhalothérapie	A	4
Prélèvements	E	1
Psychiatrie ***CIUSSS***	D	7, 8
Radiologie	A	RC
Résonance magnétique	O	RC
Service social	C	2
Soins intensifs intermédiaires	D	4
TACO	M	RC

	Aile	Niveau
Unité de jour en évaluation gériatrique (UJEG) ***CIUSSS***	A	2
	B	2
Unité de réadaptation fonctionnelle intensive (URFI) ***CIUSSS***	A	2, 5
	D	5
URGENCE majeure	U	RC
URGENCE mineure	A	RC
	U	RC
Urgence-observation	A	RC
Urgence psychiatrique ***CIUSSS***	B	RC

Services

	Aile	Niveau
Admission	A	1
Archives médicales	G	S1, S2
	O	SS, S1
Bénévoles	E	1
Bibliothèque médicale	E	1
Bureau des comptes	E	1
Cafétéria	G	RC
Casse-croûte Excelso	F	RC
Commissaire aux plaintes	E	1
Fondation des pompiers	K	2
Kiosque de la Fondation du CHU de Québec	E	1
Lieux de recueillement	A	2
Photographie médicale	G	1
Ressources humaines	L	1
Salle Sanofi-Aventis (L0-19)	L	RC
Sécurité	E	1

Légende

CIUSSS : Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux

: Ascenseurs

Source : Direction des communications et du rayonnement Janvier 2016

CHU de Québec Université Laval